

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 novembre 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 35 chemin North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Nicole-Andrée Blouin, Lina Courtois, Huguette Larose et Sylvie Martel, messieurs René Vaillancourt et Marc Hurtubise.

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Madame Christine Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Quatre (4) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
 - 3.1 Séance du 1^{er} octobre 2018
- 4. Finance**
- 5. Voirie**
 - 5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie
 - 5.2 Mandat de déneigement 2018-2019 – Ajustement, partie neuve du chemin de la Montagne
 - 5.3 Mandat de services professionnels en ingénierie – Chemin du lac
 - 5.4 Nettoyage d'un ponceau du chemin d'Ayer's Cliff - autorisation
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Programme de soutien financier pour les municipalités – Demande Volet 1
 - 6.2 Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est – Budget 2019
- 7. Urbanisme**
 - 7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement
- 8. Environnement**
 - 8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier
 - 8.2 Ressourcerie des Frontières – Renouvellement 2019
 - 8.3 Patrouille nautique 2018 – Bilans des lacs Massawippi et Magog
 - 8.4 Régie intermunicipale du Parc régional du lac Massawippi/-Budget 2019
 - 8.5 Vidange et transport des boues d'installations septiques - Mandat
- 9. Loisirs / Culture**
- 10. Administration**
 - 10.1 Rapport de dépenses - Directrice générale
 - 10.2 Séance extraordinaire du conseil
 - 10.3 Au Microphone – contrat 2019
 - 10.4 Cocktail des fêtes
 - 10.5 Fermeture du bureau pour la période des fêtes

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

- 10.6 Droits de passage motoneigistes – Renouvellement
- 10.7 Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires
- 10.8 Han-Droits – Demande de financement
- 10.9 Opération Nez rouge 2018 – Demande de financement

11. Adoption des comptes payés et à payer

- 11.1 Autorisation de paiement – Rue du Val Joli

12. Correspondance

13. Divers

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-11-920

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 5 novembre 2018 avec la modification suivante :

9.1 est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance du 1^{er} octobre 2018

2018-11-921

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) FINANCE

Aucun sujet particulier n'est traité.

5) VOIRIE

5.1 Rapport mensuel – Inspecteur en voirie

Le rapport de l'inspecteur en voirie pour le mois d'octobre est déposé.

5.2 Mandat de déneigement 2018-2019 – Ajustement, partie neuve du chemin de la Montagne

Considérant que le conseil a octroyé un contrat en 2016 pour le déneigement des routes publiques, pour l'année 2018-2019, au taux de 3 928,64 \$ du kilomètre, alors que le prix pour le dégagement des ponceaux est de 185 \$ du ponceau, plus les taxes applicables (résolutions 2016-08-380 et 2017-12-695);

Considérant que la dernière section de gravier du chemin de la Montagne a été asphaltée en août 2018 et qu'il y a lieu d'ajouter cette partie au contrat d'entretien et de déneigement;

2018-11-922

Il est proposé par : madame Sylvie Martel

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Et résolu

De modifier le contrat de déneigement octroyé à l'entrepreneur F. Racicot excavation inc. afin de couvrir les coûts additionnels d'entretien de la section nouvellement pavée du chemin de la Montagne, impliquant un surplus estimé de 40 tonnes métriques d'abrasif, au coût de 108 \$ la tonne métrique et ce, dans le respect des standards du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

De transmettre un exemplaire de la présente résolution à F. Racicot excavation inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Mandat de services en ingénierie – Chemin du lac

Considérant la nécessité, pour la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de solliciter des services en ingénierie et ce, en fonction de besoins spécifiques sur son territoire;

Considérant une problématique de drainage constatée depuis plusieurs années sur la rue Margil, possiblement en lien avec le chemin du lac;

Considérant la volonté du conseil de recevoir des recommandations à court et moyen termes pour cette partie du chemin du lac et qu'une offre de services a été déposée par la firme EXP le 24 octobre 2018, à sa demande;

2018-11-923

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

De retenir les services de la firme EXP en respect de l'offre de services reçue le 24 octobre 2018 selon les modalités suivantes :

Étude de la problématique de drainage de la rue Margil, pour la section du chemin du lac, sur une base horaire jusqu'à un maximum de 1400\$ plus taxes.

Sur appel de la directrice générale, d'autres services pourront être sollicités sur une base horaire, pour un maximum de 2500\$ plus taxes.

De prélever les sommes suffisantes à même les prévisions budgétaires 2018-2019 et des programmes de financement disponibles pour l'entretien routier.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis au mandataire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 Nettoyage d'un ponceau du chemin d'Ayer's Cliff – autorisation

Considérant que l'équipe de voirie a confirmé une problématique d'écoulement de l'eau au 1700 Chemin d'Ayer's Cliff, à proximité de la descente à bateaux du lac Massawippi et qu'un ponceau colmaté en est la cause;

Considérant qu'une soumission a été déposée par Groupe ADE Estrie, à la demande de la municipalité, pour le lavage d'un ponceau au coût 260.00\$/heure et au coût de 265.00\$/heure pour l'alésage;

2018-11-924

Il est proposé par : monsieur Marc Hurtubise

Et résolu

De retenir les services du Groupe ADE Estrie en respect de l'offre de services reçue le 5 novembre 2018 pour le nettoyage d'un ponceau du chemin d'Ayer's Cliff et de prélever les sommes nécessaires à même le poste Entretien des prévisions budgétaires 2018.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis au mandataire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

6) SÉCURITÉ PUBLIQUE

**6.1 Programme de soutien financier pour les municipalités –
Demande Volet 1**

Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Considérant que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

2018-11-925

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 3 600 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et qui totalisent 4 500 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

Que la municipalité autorise la directrice générale, Mme Christine Labelle, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.2 Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie
Memphrémagog Est – Budget 2019**

La secrétaire trésorière dépose le projet de prévisions budgétaires 2019 tel que transmis par la Régie. Il y a discussion. Puis,

Considérant que la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier, le 15 octobre dernier et l'a transmis pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

Considérant que la Régie a indiqué à chaque municipalité une estimation de sa contribution financière pour le prochain exercice, en respect des exigences du *Code municipal du Québec* (article 603);

Considérant qu'il y a lieu, pour le conseil de Sainte-Catherine-de-Hatley, de procéder à l'adoption de ce budget en tant que membre de la Régie et ce, en respect de l'article 603 du *Code municipal du Québec*;

2018-11-926

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

D'adopter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est tel que reçu et de transmettre un exemplaire de la présente résolution à ladite Régie, la municipalité s'engageant à verser les contributions prévues à ce budget aux fins d'assumer sa part de contributions financières de la régie pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

7) URBANISME

7.1 Rapport mensuel - Inspectrice en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour le mois d'octobre est déposé.

8) ENVIRONNEMENT

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

Le rapport de l'inspecteur forestier pour le mois d'octobre est déposé. Le prochain rapport sera déposé en novembre.

8.2 Ressourcerie des Frontières – Renouvellement 2019

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley est assujettie à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et à son Plan d'action et que ce cadre législatif prévoit la réduction de la quantité de matières résiduelles enfouies;

Considérant que la Ressourcerie est une entreprise d'économie sociale marchande vouée à récupérer des objets, autrement envoyés à l'élimination, pour les réutiliser (les réparer et les revendre dans son magasin) et engagée à s'impliquer socialement dans la communauté;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'entente avec l'organisme pour l'année 2019;

2018-11-927

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

De renouveler l'entente de services avec la Ressourcerie des Frontières pour effectuer la récupération et la valorisation des encombrants, des produits électroniques et des menus objets et de déboursier la quote-part pour l'année 2019, au montant de 27 723 \$, sous condition de l'approbation des prévisions budgétaires 2019.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente dès réception et de transmettre un exemplaire signé à la Ressourcerie des Frontières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Patrouille nautique 2018 – Bilans des lacs Massawippi et Magog

Les deux bilans provenant de la MRC de Memphrémagog ont été déposés aux membres du conseil pour information, lors de la séance de travail.

8.4 Régie intermunicipale du Parc régional du lac Massawippi - Budget 2019

Un projet de prévisions budgétaires pour l'année 2019 a été entériné par les membres de la Régie, le 2 novembre dernier. La quote-part pour chacune des cinq municipalités membres de la Régie s'élève à 29 129 \$. Puis :

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires 2019 par les administrateurs de la Régie du Parc régional Massawippi, le 2 novembre 2018;

Considérant qu'il y a lieu, pour le conseil de Sainte-Catherine-de-Hatley, de procéder à l'adoption de ce budget en tant que membre de la Régie et ce, en respect de l'article 603 du *Code municipal du Québec*;

2018-11-928

Il est proposé par : madame Huguette Larose

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Et résolu

D'adopter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie du Parc régional Massawippi tel qu'entériné par cette dernière, la municipalité s'engageant à verser les contributions prévues à ce budget aux fins d'assumer sa part de contribution financière de la régie pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 Vidange et transport des boues d'installations septiques – Mandat

Considérant l'appel d'offres lancé le 18 octobre 2018 visant la vidange et le transport des boues provenant des installations septiques du territoire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour la période 2019-2022;

Considérant qu'une soumission a été déposée le 5 novembre au bureau de la municipalité et que le comité de sélection, après analyse, en fait la recommandation;

2018-11-929

Il est proposé par : monsieur René Vaillancourt

Et résolu

Que le contrat pour la vidange et le transport des boues provenant des installations septiques du territoire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley soit accordé à Beauregard Environnement Ltée au prix de 404 092 \$ plus les taxes applicables;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis au soumissionnaire et que les sommes nécessaires à ce mandat soient prélevées à même le poste prévu aux prévisions budgétaires 2019 pour la gestion des boues d'installations septiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9) LOISIRS / CULTURE

10) ADMINISTRATION

10.1 Rapport de dépenses - Directrice générale

Le rapport de dépenses pour le mois d'octobre de la directrice générale est déposé conformément au règlement 2016-489.

10.2 Séance extraordinaire du conseil

Considérant qu'il est requis de fixer une date pour la tenue des deux séances extraordinaires où seront adoptées les prévisions budgétaires 2019 de la municipalité et le règlement de taxation 2019.

2018-11-930

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

Que les deux séances extraordinaires soient tenues aux dates suivantes :

Séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires 2019 et du plan triennal des immobilisations 2019-2020-2021

Vendredi, 7 décembre 2018 à 15h30

Séance extraordinaire d'adoption du règlement de taxation 2019

Vendredi, 7 décembre 2018 à 15h45

Un avis public sera affiché par la secrétaire trésorière à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3 Au Microphone – Mandat 2019

Considérant l'offre de services reçue le 26 octobre par Rémy Perras de Au Microphone, à la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, pour l'année 2019;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant que la municipalité est satisfaite des services offerts par Monsieur Perras depuis plusieurs années;

2018-11-931

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

De mandater Rémy Perras, Au Microphone pour la production de douze entrevues sous forme de vidéo disponibles sur la page You Tube Au Microphone, pour un montant total de 2 450 \$ plus les taxes.

Le tout est conditionnel à l'adoption des prévisions budgétaires 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.4 Cocktail des fêtes

Considérant l'intérêt des membres du conseil à organiser un événement en fin d'année pour permettre aux employés et aux membres du conseil de se réunir et célébrer les bons coups de la municipalité;

2018-11-932

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

Que la rencontre marquant les fêtes de fin d'année 2018 se tienne le 7 décembre 2018 après la séance du conseil, au bureau municipal, de requérir les services d'un traiteur pour l'occasion et d'autoriser une enveloppe budgétaire d'un montant maximum de 500 \$ à cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.5 Fermeture du bureau pour la période des fêtes

Après discussion, les membres du conseil procèdent à l'adoption de la résolution :

2018-11-933

Il est proposé par : madame Sylvie Martel

Et résolu

D'autoriser la fermeture des bureaux de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour la période s'échelonnant entre le 21 décembre à 16h et le 3 janvier 8h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.6 Droits de passage motoneigistes – Renouvellement

Considérant la demande du club de motoneige *Les motoneigistes du Memphrémagog Inc.* visant à obtenir le renouvellement des droits de passage et traverses de routes pour la saison hivernale 2018-2019 ;

Considérant que les lieux concernés par la demande sont les mêmes que ceux utilisés lors de la dernière saison hivernale ;

2018-11-934

Il est proposé par : monsieur René Vaillancourt

Et résolu

De consentir à la demande de droits de passage par le club *Les motoneigistes du Memphrémagog Inc.* pour la saison hivernale 2018-2019 aux traverses des chemins suivants : chemin du Ruisseau, chemin Archambault, chemin Lavallée et chemin du Lac à la descente de bateau sur environ 200 mètres jusqu'au Camp Savio ;

De demander au club de motoneige de poursuivre sa vigilance quant aux bruit, particulièrement aux alentours du Camp Savio;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente afférente à intervenir entre la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley et le club *Les motoneigistes du Memphrémagog Inc.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

10.7 Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires

La secrétaire-trésorière de la municipalité constate le dépôt des déclarations de mise à jour de leurs intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil, tel qu'exigé en vertu de l'article 368 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités*. Puis,

2018-11-935

Il est proposé par : madame Huguette Larose

Et résolu

De transmettre les déclarations de mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil de Sainte-Catherine-de-Hatley au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conformément à la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités* (article 360.2).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.8 Han Droits – Demande de financement

Considérant la demande de soutien financier de Han-Droits, un organisme voué à la promotion et à la défense des droits des personnes handicapées de la MRC de Memphrémagog, pour la poursuite de leur mission;

Considérant que les membres du conseil saluent de telles initiatives mais que les prévisions budgétaires 2018 ne prévoient pas de fonds pour de telles activités d'une part et que, d'autre part, les événements semblables organisés par le passé n'ont pas été supportés financièrement par la municipalité;

2018-11-936

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

De décliner l'invitation de l'organisme à Han-Droits à verser un montant d'argent.

De transmettre un exemplaire de la présente résolution à Han-Droits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.9 Opération Nez rouge 2018 – Demande de financement

Considérant la demande de soutien financier de l'organisme Opération Nez rouge pour l'organisation de la campagne de sensibilisation et de prévention à l'égard de la conduite automobile avec les facultés affaiblies, qui se tiendra pour une 29ème année pour la Centrale de Magog;

Considérant que l'organisme sollicite la participation de la municipalité à titre de commanditaire pour la réalisation de l'Opération Nez rouge 2018;

Considérant que les membres du conseil saluent de telles initiatives mais que les prévisions budgétaires 2018 ne prévoient pas de fonds pour de telles activités d'une part et que, d'autre part, les événements semblables organisés par le passé n'ont pas été supportés financièrement par la municipalité;

2018-11-937

Il est proposé par : madame Nicole-Andrée Blouin

Et résolu

De décliner cette invitation pour l'organisation de l'Opération Nez rouge 2018 et de transmettre un exemplaire de la présente résolution à l'organisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

| Liste des comptes à payer | | |
|----------------------------------|--|----------------------|
| 580 | *Bell | 374,71 \$ |
| 579 | *Bell Internet | 36,80 \$ |
| 576 | *Bell Mobilité (cell C.Labelle) | 53,99 \$ |
| 567 | *Construction Goudreau (contrat de niveleuse) | 4 649,94 \$ |
| | *FTQ (reer employés-employeur) | 1 551,68 \$ |
| 583 | *Hansenne, Marie-Claude (activité journée de la culture) | 300,00 \$ |
| 571 | *Hydro Québec | 21,75 \$ |
| 566 | *Mégaburo (contrat phococopieur) | 30,43 \$ |
| | *Ministère du revenu | 6 644,70 \$ |
| 570 | *MRC Memphrémagog (quote-part) | 72 314,00 \$ |
| | *Receveur général | 2 563,36 \$ |
| 573 | *Régie inter.déchets de Coaticook (versement de septembre) | 6 335,87 \$ |
| | *Rémunération des élus | 5 622,34 \$ |
| | *Rémunération du personnel | 15 171,30 \$ |
| | *Vachon, Nicolas (contrat résolution 2018-10-912) | 1 729,00 \$ |
| 572-577 | *Ville de Shebrooke (électricité) | 4 470,74 \$ |
| 620 | Aquatech (eau salle comm.) | 280,64 \$ |
| 615 | Bergeron, Julie (entretien ménager) | 956,26 \$ |
| 608 | Bilodeau, Nancy remboursement de frais | 15,17 \$ |
| 606 | Blouin, Nicole-Andrée (remboursement de frais) | 50,40 \$ |
| 628 | BuroPro (moulure d'affichage) | 160,40 \$ |
| 629 | Centre Amaro des Cantons de l'Est (bouteilles d'eau) | 88,00 \$ |
| 619 | Chubb Edwards (contrat inspection système alarme incendie) | 1 539,23 \$ |
| 590 | Comeau, Line (remboursement de frais-2 mois) | 70,08 \$ |
| 611 | Courtois, Lina (remboursement de frais Journées de la culture) | 328,01 \$ |
| 636 | Crémanimo (appel pour chevreuil mort) | 201,21 \$ |
| 635 | Dagenais, Yvan (location chevalet Journées de la culture) | 60,00 \$ |
| 617 | Descoteaux, Éric (remboursement de frais) | 390,47 \$ |
| 634 | Durand Marquage & Ass. (marquage et stationnement) | 7 459,54 \$ |
| 637 | Englobe Corp. (travaux de drainage rue du Val-Joli) | 1 547,33 \$ |
| 591 | Entreprise LTCA (location toilette chimique) | 126,47 \$ |
| 592 | F. Racicot Excavation | 21 930,31 \$ |
| 631 | Fleurons du Québec | 1 345,21 \$ |
| 588 | Fonds de l'information foncière (mutations) | 40,00 \$ |
| 593 | Germain Lapalme (installer dalle de béton descente à bateau) | 1 453,86 \$ |
| 604 | Groupe CCL (cartons permis laser) | 213,82 \$ |
| 633 | Hélène Pelletier, designer (plan aménagement des bureaux) | 1 724,63 \$ |
| 602 | Informatique Orford | 149,47 \$ |
| 600 | Infotech (50% pour papeterie 2019) | 454,15 \$ |
| 625 | Labelle, Christine (remboursement de frais) | 241,34 \$ |
| 607 | Lachance, Jean-Francois (frais Journées de la Culture) | 315,74 \$ |
| 618 | La Capitale Assurance | 1 062,85 \$ |
| 626 | Le Reflet du Lac (publier avis de règlement) | 431,70 \$ |
| 624 | Lebeau, Pierrette (rembourser location salle comm.) | 70,00 \$ |
| 627 | L'entrepôt du travailleur (vêtements) | 659,28 \$ |
| 614 | Les Services Exp (plans & devis rue du Val-Joli) | 1 153,37 \$ |
| 589 | Location Langlois | 41,60 \$ |
| 603 | Magog Ford (réparer fuite d'essence pick up) | 515,41 \$ |
| 622 | Maillé, Nicolas (frais de cellulaire) | 30,00 \$ |
| 609 | Martel, Sylvie (remboursement de frais /congrès FQM) | 766,55 \$ |
| 595 | Matériaux Magog Orford | 141,96 \$ |
| 623 | Mathieu, Josyane (frais de garde salle comm.) | 120,00 \$ |
| 601 | Monty Sylvestre | 6 040,62 \$ |
| 594 | MRC Memphrémagog | 16 365,00 \$ |
| 613 | Plav Audio (ajusté fil système audio vidéo à la salle comm.) | 67,84 \$ |
| 632 | Puits Bernier (réservoir d'eau potable 40, ch.du Lac) | 778,56 \$ |
| 596 | Régie de police Memphrémagog | 40 826,00 \$ |
| 599 | Régie inter.déchets de Coaticook | 6 268,49 \$ |
| 597 | S.P.A.de l'Estrie | 637,68 \$ |
| 605 | Sani Estrie (ramasser ordures au Camp Savio-entente) | 180,95 \$ |
| 610 | Services de cartes Desjardins | 1 345,84 \$ |
| 612 | Stanley Sécurité (alarme salle comm et bureau) | 170,88 \$ |
| 616 | Stanley-Dany Taylor Transports Inc. | 15 079,52 \$ |
| 621 | Terraquavi (géotextile rue Caroline) | 2 916,91 \$ |
| 598 | Ville de Magog (prévention incendie) | 849,16 \$ |
| | TOTAL | 259 532,52 \$ |

2018-11-938

Il est proposé par : madame Lina Courtois

Et résolu

Que les comptes soient payés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

11.1 Autorisation de paiement – Décompte progressif- Rue du Val Joli

2018-11-939

Il est proposé par : monsieur Marc Hurtubise

Et résolu

D'autoriser le paiement de la facture (décompte No.2) de Grondin Excavation inc, pour les travaux de reconstruction, travaux de voirie et drainage de la rue du Val Joli au 19 octobre, au montant de 44 512,47 \$ plus les taxes et d'autoriser la directrice générale à signer le décompte progressif approuvé par EXP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12) CORRESPONDANCE

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

13) DIVERS

14) PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond à des questions sur les prévisions budgétaires 2019 et le prochain plan d'intervention en voirie. Puis, un citoyen de la rue Margil, M. Ancil, remercie la municipalité et son équipe pour son écoute au dossier de la rue précitée.

15) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 8h30 sur proposition de madame Huguette Larose.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Demers
Maire

Christine Labelle
Secrétaire-trésorière